

- **Locaux scolaires :**

en ce qui concerne l'enseignement primaire public (écoles maternelles et élémentaires), c'est la commune qui est responsable de la construction, de l'entretien et de la sécurité des locaux (y compris des cours de récréation) ainsi que de l'achat du mobilier.

- **Personnel :**

les enseignant·e·s sont des fonctionnaires d'État mais le quotidien d'une école repose beaucoup sur le personnel communal : accueil péri-scolaire du matin, du midi et du soir, restauration scolaire, ménage, réparations diverses, entretien des espaces verts (quand il y en a !) Les A.V.S. / A.E.S.H., personnes accompagnant les enfants en situation de handicap, ne dépendent pas de la municipalité, sauf sur le temps de midi, par convention.

- **Équipement éducatif :**

chaque commune est tenue d'allouer un montant de dépenses permettant de doter les classes de matériels et jeux pédagogiques, de manuels scolaires, d'outils numériques, etc. Au-delà de ses devoirs, une municipalité peut faire le choix de favoriser les projets pédagogiques des enseignant·e·s par des crédits supplémentaires (notamment le transport pour des sorties éducatives, régulières ou occasionnelles, des classes de découverte, etc.). Bref, voir dans l'École un investissement et non une charge !

## DES CONSTATS INQUIÉTANTS

Différents problèmes graves ont été signalés à plusieurs reprises et même répercutés dans les médias, d'autres ne sont pas connus en dehors des écoles concernées. Mais force est de constater que la Mairie de Bordeaux n'a pas toujours mené les investissements suffisants dans les bâtiments scolaires ; certains sont mal entretenus ou pas encore adaptés à des enfants en situation de handicap. À noter :

- Présence d'amiante : <https://fcpe-montgolfier.fr/>

- Chutes de toitures ou de plafonds:

<https://www.francebleu.fr/infos/education/des-enfants-casques-pour-venir-a-l-ecole-a-bordeaux-apres-la-chute-d-un-morceau-de-plafond-1571305352>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/plafond-ecole-benauges-ecroule-certains-elus-parents-eleves-s-indignent-1025423.html>

À cela s'ajoute un manque d'accès aux infrastructures sportives adaptées pour les scolaires. Sans parler du manque criant d'offre piscine !

# **CRÈCHES ET ÉCOLES PUBLIQUES NOS PROPOSITIONS :**

La petite enfance a droit à un service public communal avec personnel qualifié : n'abandonnons pas les crèches et haltes-garderies au privé. Il faut répondre à la demande grandissante à Bordeaux par la création de crèches collectives publiques qui respecteront le taux d'encadrement d'un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas, et un adulte pour huit enfants qui marchent.

100% accessibles ! Investissons pour garantir à chaque enfant en situation de handicap l'admission et l'accès à son école de quartier.

Orientons la politique du SIVU Bordeaux-Mérignac vers une restauration scolaire GRATUITE avec alimentation certifiée bio, un maximum d'approvisionnement en circuits courts et offre végétarienne quotidienne. L'usage d'ustensiles de vaisselle non polluants mais aussi adaptés aux conditions de travail des personnels de cantine devront faire l'objet d'une véritable concertation.

Créons des emplois d'agents titulaires pour faire face aux besoins de remplacements [ATSEM, « dames de cantine », etc.].

Favorisons les déplacements doux autour de chaque école en balisant et sécurisant les parcours, en multipliant les racks à vélos et trottinettes. Généralisons les pédibus [groupes d'enfants accompagnés sur le chemin de l'école, qui ne reposent actuellement que sur la bonne volonté de parents disponibles].

Répondons aux besoins de locaux supplémentaires, selon les besoins (salle polyvalente, bureau RASED, etc.)

Équiperons tous les locaux scolaires et les crèches de rideaux occultants, persiennes... pour faire face aux canicules survenant désormais dès le mois de mai, et parfois jusqu'en octobre.

Aménageons les cours de récréation en concertation avec les élèves et les personnels [enseignants et non-enseignants], en prenant en compte la question fille/garçon dans l'offre de jeux et l'occupation de l'espace.

Soutenons toutes les initiatives pédagogiques, qu'elles soient culturelles [bibliothèques, musées, spectacles vivants, etc.], civiques [éducation à l'hygiène, la santé, l'écologie, etc.] ou sportives.

Expérimentons dès la crèche et la maternelle l'introduction de la langue des signes.  
<http://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/futur-parent/garde-d-enfant/la-langue-des-signes-s-invite-dans-les-creches>

Pas de 5G autour des écoles et des crèches, ni ailleurs ! Imposons l'application du principe de précaution et refusons cette expérimentation à Bordeaux [projet 2020 de l'autorité de régulation des télécommunications].

